



La place des familles dans les dispositifs de réussite éducative

DE LA COOPÉRATION AVEC LES PARENTS À L'ÉLOIGNEMENT DU MILIEU D'ORIGINE

Depuis une vingtaine d'années, les résultats de l'enquête du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) témoignent de la persistance d'un déterminisme social particulièrement marqué au sein de l'école française. Dès sa création, le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) s'est saisi de la question et a soutenu de nombreux dispositifs de lutte contre les inégalités scolaires. L'analyse de quatre d'entre eux permet d'interroger la pertinence de différentes modalités d'implication des familles pour promouvoir la réussite éducative ainsi que leur efficacité au regard des enseignements qui peuvent être tirés des évaluations des dispositifs expérimentés. Si l'impact de ces dispositifs sur la motivation et le comportement des élèves est probant, les dispositifs ont des effets différenciés sur les performances scolaires et sur les trajectoires d'orientation.

Roxane Bricet,
chargée d'études
et d'évaluation, INJEP

En dépit des principes de méritocratie et d'égalité des chances qui lui sont attachés, l'école républicaine française ne permet pas à tous les élèves de bénéficier de la même éducation, et par extension, à être vecteur de réussite scolaire et d'ascension sociale [encadré « Repères », p. 2]. Partant de ces constats préoccupants, le FEJ a expérimenté un nombre conséquent de dispositifs de lutte contre les inégalités scolaires. Bien qu'ils partagent le même objectif visant à promouvoir une réelle égalité des chances à l'école, ces dispositifs relèvent,

pour certains, de stratégies contrastées en matière d'implication des familles : l'implication accrue (« La Mallette des Parents » 6^e et 3^e), la mise à distance (l'internat d'excellence de Sourdu), ou encore la posture intermédiaire visant à pallier de manière circonscrite les potentiels manques du milieu familial (« Coup de Pouce Clé »). Les deux premiers types de dispositifs

” apparaissent particulièrement efficaces pour influencer sur la réussite éducative, au regard

des effets observés sur le comportement des élèves, leurs performances scolaires et leurs trajectoires d'orientation. Pour autant, ces dispositifs à destination des élèves d'éducation prioritaire s'inscrivent dans deux démarches distinctes : pour « La Mallette des Parents », il s'agit de permettre à un

maximum d'élèves et en particulier à ceux les plus exposés au risque de décrochage de poursuivre des études, notamment en apprentissage, alors que pour l'internat d'excellence de Sourdu, il s'agit de permettre aux élèves motivés d'accéder aux filières les plus sélectives. Les effets à court terme de « Coup de Pouce Clé » sont quant à eux moins remarquables. En revanche, en l'absence de recul temporel



repères

La France est l'un des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) où les écarts de performances entre élèves favorisés et défavorisés sont les plus marqués. Loin de se résorber, la tendance est à la persistance du phénomène d'après les dernières données PISA publiées en décembre 2019 (OCDE, 2019). Cette enquête classe la France 70^e sur 77 en matière d'équité³ au regard du statut socio-économique, dans la queue de peloton des pays participants à l'enquête.

L'école française ne jouerait pas qu'un rôle de reproduction, mais un rôle de véritable « fabrique des inégalités sociales », d'après le rapport du CNECSO de 2016 : « Comment l'école amplifie-t-elle les inégalités sociales et migratoires ? » (CNECSO, 2016). Instaurées lors de la rentrée scolaire 1982 et conçus pour réduire les écarts de réussite entre élèves de milieux favorisés et élèves de milieux défavorisés, les réseaux d'éducation prioritaire (anciennement ZEP, devenus REP et REP+ en 2015) n'ont pas atteint leur objectif : le temps effectif consacré aux apprentissages y reste inférieur à celui qui y est consacré hors REP, les enseignants y sont en moyenne moins expérimentés, plus souvent absents et font appel à des pratiques pédagogiques jugées moins efficaces pour l'acquisition sur le long terme de compétences complexes. Pensée initialement comme un dispositif temporaire, la politique d'éducation prioritaire a été pérennisée et étendue au fil des années, conduisant à des phénomènes de ségrégation sociale et scolaire, résultante d'effets pervers de stigmatisation des établissements labellisés et d'effets d'éviction des familles les plus aisées.

suffisant pour disposer de données sur le parcours des jeunes dans le supérieur et sur leur insertion professionnelle, il n'est pas (encore) possible de conclure quant à l'efficacité de ces dispositifs pour atténuer la transmission intergénérationnelle des inégalités sociales¹.

Le lien école-famille et ses récentes adaptations

Quel que soit le milieu socio-économique des familles, la relation entre les parents et l'école est traditionnellement caractérisée par une méfiance réciproque, un « *non-dialogue* » qui constituerait « *la forme de base du rapport entre enseignants et parents* » (Lorcerie, 1998, p. 32). Contrairement à l'idée communément répandue selon laquelle c'est la démocratisation de l'enseignement au cours du xx^e siècle avec l'arrivée massive d'élèves qui aurait fragilisé l'entente entre les parents et les maîtres, ce « *malentendu* » entre l'école et les familles ne serait pas « *conjoncturel* », mais bel et bien « *structurel* » au regard de « *la récurrence séculaire des griefs* » réciproques (*ibid.*, p. 23).

Pour les familles éloignées du savoir scolaire et de la culture légitime, le dialogue avec l'école est encore plus complexe, car elles sont tout à la fois fortement incitées à participer et à investir l'école pour la réussite de leurs enfants², en même temps qu'elles sont considérées comme responsables

d'une partie des difficultés rencontrées par ces derniers (Périer, 2005). Cette disqualification est d'autant plus prégnante que les familles maîtrisant les codes ont pu choisir l'établissement et la formation les plus adéquats, contrairement à celles, les plus éloignées du savoir scolaire, « *confrontées à la précarité, à la disqualification sociale ou à la relégation qui les condamne parfois à l'impuissance ou au silence* » (Périer, 2019, p. 18). Ainsi, ces familles voient se creuser le désaccord entre elles et l'école, en particulier à l'entrée dans le secondaire, moment où la distanciation entre la sphère scolaire et la sphère familiale est la plus tangible.

Quatre dispositifs pour lutter contre les inégalités scolaires

Alors que les opinions d'experts au sujet de l'importance du lien école-famille pour la réussite éducative des élèves (en particulier ceux issus des milieux les plus modestes) sont abondantes, les preuves scientifiques permettant de documenter l'existence de tels liens causaux sont plus rares (Avvisati *et al.*, 2010 ; Rakocevic, 2014). Quatre dispositifs soutenus par le FEJ, expérimentés en milieu scolaire, principalement dans des établissements d'éducation prioritaire ou situés en zone défavorisée, illustrent la diversité des stratégies d'implication des familles pour lutter contre les inégalités des chances. Chacun de

ces projets a été évalué par des équipes de chercheurs de l'École d'économie de Paris, au moyen de méthodes d'évaluation aléatoire, permettant d'estimer de manière robuste leur impact causal [Encadré « Méthode » p. 3].

La « Mallette des Parents 6^e » (projet porté par le rectorat de Créteil) et la « Mallette des Parents 3^e » (projet porté par le rectorat de Versailles) sont deux programmes visant à rapprocher les parents de l'école par l'organisation de rencontres-débats dans l'enceinte de l'établissement. Ces ateliers réunissant parents et acteurs du collège portent d'une part sur le fonctionnement du collège et sur la manière dont les parents d'élèves entrant en 6^e peuvent accompagner ceux-ci durant leur scolarité, et d'autre part sur l'orientation pour les parents d'élèves de 3^e. Dans ce type de dispositif où les bénéficiaires directs sont les parents, l'hypothèse sous-jacente est qu'une collaboration étroite avec les familles doit être un levier efficace pour agir sur la réussite des élèves, bénéficiaires indirects de l'action.

Le dispositif « Coup de Pouce Clé » (projet porté par l'Association pour favoriser l'égalité des chances à l'école - APFEE) vise à proposer à des élèves de CP de REP, rencontrant des difficultés dans l'apprentissage de la lecture, une séance d'entraînement ludique quotidienne après l'école (1h30) sur le format « club » réunissant cinq élèves. S'adressant à des élèves ne bénéficiant pas d'un environnement favorable à l'immersion dans la lecture, ce programme intensif est encadré par des animateurs qui organisent chaque séance autour de différents temps formalisés. Les parents constituent la cible secondaire du dispositif puisqu'ils doivent s'engager de manière formelle dans le dispositif (par la signature d'un contrat les engageant notamment à assister à certaines séances, à discuter régulièrement du club à la maison, etc.). L'accompagnement actif et bienveillant des parents, en soutenant les efforts de l'élève, doit permettre de renforcer les progrès en lecture.

L'internat d'excellence de Sourdun (projet porté par le rectorat de Créteil) repose pour sa part sur une logique de mise à distance de l'environnement familial. Il s'adresse à des collégiens et lycéens motivés, de niveau scolaire intermédiaire, mais ne bénéficiant pas

d'un environnement social et familial favorable à leurs apprentissages et à leur réussite scolaire. Pour ces élèves issus de milieux modestes, l'éloignement du domicile familial doit leur permettre de s'inscrire dans un nouveau cadre de socialisation, plus propice au travail, afin qu'ils puissent développer leur potentiel.

Agir sur le comportement et la motivation des élèves

En rapprochant les familles de l'institution scolaire, la participation au dispositif la « Mallette des Parents 6^e » conduit à l'amélioration sensible de l'attitude des collégiens dès la fin de l'année de l'intervention. Ces derniers obtiennent plus fréquemment des distinctions honorifiques (félicitations, encouragements...) lors des conseils de classe, leurs notes de vie de classe sont plus élevées, tandis que les absences non justifiées et les sanctions (avertissements, exclusions...) sont moins nombreuses chez ces élèves. Loin d'être marginales, ces « différences moyennes d'absentéisme et d'exposition aux sanctions disciplinaires observées entre les élèves des classes tests et des classes témoins sont du même ordre de grandeur que celles observées entre les enfants de cadres et les autres enfants » (Avvisati et al., 2011, p. 16). Ces résultats sont d'autant plus probants que des « effets de pairs » sont rapportés dans les classes tests. En d'autres termes, l'amélioration du comportement est également observée chez les élèves de ces classes dont les parents ne participent pas aux réunions.

D'un autre côté, le régime de l'internat se traduisant par un surcroît d'encadrement (pédagogique et non pédagogique), l'évaluation met également en lumière une réduction de l'absentéisme chez les élèves de Sourdu. Ceux-ci témoignent en outre de changements significatifs dans la relation entretenue avec leurs professeurs : la classe y est plus attentive et les professeurs plus à même de construire une relation individualisée avec chacun de leurs élèves.

Enfin, l'accompagnement en petit groupe dont bénéficient les élèves ciblés par le dispositif « Coup de Pouce Clé » permet d'agir efficacement sur

des dimensions non cognitives telles que la motivation et l'envie de lire. En effet, à l'issue d'une année de participation au club, les élèves manifestent un intérêt et un goût pour la lecture et pour les matières scolaires en général plus prononcés que les élèves n'ayant pas bénéficié de l'intervention. De ce point de vue, l'approche ludique mise en œuvre dans le cadre des clubs atteint son objectif.

Ainsi, en participant à l'instauration d'un climat scolaire serein, agir sur les comportements et l'implication des élèves à travers l'implication ou la mise à distance des familles est susceptible d'avoir une influence sur leur réussite éducative à plus long terme.

Encourager les progrès dans les matières scolaires

La littérature rapportant les résultats d'évaluations de dispositifs éducatifs expérimentés en France et à l'étranger témoigne de la difficulté à soutenir les apprentissages, en particulier en langue, domaine de compétences pour lequel de nombreux facteurs familiaux et préscolaires sont à l'œuvre dès le plus jeune âge. Ainsi, au regard de la temporalité relativement courte des expérimentations soutenues par le FEJ (trois ans au maximum), il peut s'avérer complexe d'observer des effets significatifs sur les résultats scolaires. C'est notamment le cas pour le dispositif « Coup de Pouce

Clé » : malgré l'intensité de l'action, l'évaluation ne permet pas de conclure à l'amélioration des compétences en lecture des élèves ciblés, ni en CP ni en CE1, comparativement aux autres programmes de soutien, moins intensifs, dispensés par l'Éducation nationale aux élèves en difficulté dans l'apprentissage de la lecture.

Après la première année durant laquelle l'effet de l'arrivée à l'internat sur les résultats scolaires n'est pas perceptible en comparaison avec une scolarité dans un établissement classique, les élèves de Sourdu voient leurs performances scolaires en mathématiques surpasser significativement les élèves du groupe témoin deux ans après l'entrée à l'internat. À l'instar des évaluations de dispositifs similaires tels que les *charter schools* aux USA, l'évaluation conclut à l'absence d'impact de la participation au dispositif sur les performances dans la langue du pays durant les deux premières années.

En revanche, les effets mesurés pour la « Mallette des parents 6^e » sur les performances scolaires sont marqués dès la première année. À la fin de l'année scolaire, les collégiens dont les parents participent aux réunions-débats obtiennent des moyennes en français significativement supérieures aux élèves du groupe témoin. Ces différences de performances sont corroborées par les différences de résultats mesurées au test standardisé de français où les élèves du groupe test surclassent leurs homologues du groupe témoin pour

méthode

Des évaluations s'appuyant sur la méthode de l'« expérimentation aléatoire »

Pour mesurer l'efficacité et l'impact des dispositifs mis en œuvre, les évaluations de l'École d'économie de Paris s'appuient sur la méthode dite de l'expérimentation aléatoire. La mesure d'impact repose sur la constitution d'un groupe témoin (le contrefactuel) dont les membres ne bénéficient pas du programme, créé pour ressembler le plus possible au groupe test, bénéficiaire du programme. En effet, lorsqu'on compare des groupes qui sont initialement différents, comme c'est le cas des dispositifs qui reposent sur une forte auto-sélection des individus (seuls les plus motivés, plus optimistes, participent), cela peut contribuer à attribuer à une intervention des différences préexistantes. Lorsque la taille de l'échantillon est suffisamment grande, le tirage au sort pour l'affectation dans le groupe test et le groupe témoin permet de s'affranchir de ces biais de sélection et assure que les groupes sont similaires tant du point de vue des caractéristiques observées (âge, sexe, niveau de diplôme, etc.) que des caractéristiques inobservées (préférences, opinions, etc.). La comparaison des groupes ne reflète alors que le seul effet de l'éligibilité au programme expérimental (L'Horty et Petit, 2011).

les exercices les plus simples ne nécessitant pas de rédaction écrite. Ainsi, « [C]e résultat suggère que l'intervention a surtout des effets sur les résultats scolaires des élèves les plus faibles, ceux pour lesquels une attention plus grande des parents et une amélioration des comportements peut suffire à améliorer rapidement la concentration et la motivation » (Avvisati et al., 2011, p. 19). Aucun effet n'est par ailleurs observé sur les compétences en mathématiques.

Influer sur les aspirations scolaires et les trajectoires d'orientation

Le passage par l'internat d'excellence de Sourdun conduit à l'élévation des projets d'études. Comparés aux élèves témoins, les élèves de Sourdun souhaitent entreprendre des études plus sélectives : ils sont significativement plus nombreux à envisager d'intégrer une classe préparatoire et d'obtenir au moins un Master. Ces effets sur l'ambition scolaire sont également observés chez les parents des internes, ceux-ci déclarant plus souvent souhaiter que leur enfant fasse des études supérieures

et obtienne un Master. Cette évolution des aspirations scolaires s'accompagne d'impacts particulièrement visibles sur l'obtention du diplôme du baccalauréat puisque la scolarité à Sourdun augmente de 45 % les chances d'obtenir un baccalauréat général (Behaghel et al., 2018). Cette hausse est le résultat d'une baisse du nombre de sorties sans diplôme cumulée à un effet de substitution entre bac général et bac technologique. D'autre part, les bacheliers de Sourdun obtiennent plus fréquemment leur diplôme avec mention, sont plus nombreux à décrocher un baccalauréat scientifique et sont plus susceptibles d'être parvenus à l'examen sans redoubler.

S'adressant plus spécifiquement aux collégiens les plus faibles scolairement, le dispositif la « Mallette des Parents 3^e » vise à prévenir le décrochage scolaire en accompagnant les élèves et leurs familles dans la formulation de choix d'orientation adéquats. S'agissant des vœux exprimés, la participation des parents aux réunions conduit les familles à formuler plus souvent le souhait d'une orientation en CAP et moins souvent à poursuivre une stratégie visant

exclusivement à intégrer une filière menant au baccalauréat (demande de redoublement ou d'entrée dans une filière préparant au baccalauréat professionnel). À l'issue du processus d'affectation, ceci se traduit par une hausse effective des entrées en CAP et une diminution des redoublements tandis que les élèves sont également plus nombreux à intégrer une filière d'apprentissage. Le dispositif permet ainsi de réduire le taux de décrochage scolaire de 25 %.

En agissant de manière différente sur l'information dont disposent les élèves et leur famille et ainsi sur les représentations associées aux diverses filières de formation, ces deux dispositifs ont un impact opposé en ce qui concerne l'orientation des élèves.

1. Le suivi de long terme à partir de données administratives des élèves internes de Sourdun et de leurs témoins est envisagé par les évaluateurs de l'École d'économie de Paris.

2. « Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire » est l'une des six priorités listées dans le référentiel de l'éducation prioritaire.

3. L'enquête PISA définit l'équité dans l'éducation comme le fait d'offrir aux élèves autant de possibilités de tirer profit de l'éducation quel que soit leur sexe ou leur milieu socio-économique ou familial. L'équité liée au milieu socio-économique implique que le niveau socio-économique ne doit pas être une mesure prédictive du niveau des élèves dans les domaines évalués.



sources bibliographiques

- Avvisati F., Besbas B. et Guyon N., « Parental Involvement in School: A Literature Review », *Revue d'économie politique*, n° 5, vol. 120, pp. 759-778, 2010.
- Behaghel L., de Chaisemartin C. et Gurgand M., *Avoir le bac : les effets de l'internat d'excellence de Sourdun sur la scolarité des élèves*, Retour d'expérience IPP, n° 3, 2018.
- UNESCO, *Comment l'école amplifie-t-elle les inégalités sociales et migratoires ?*, Rapport scientifique, 2016.
- L'Horty Y., Petit P., « Évaluation aléatoire et expérimentations sociales », *Revue française d'économie*, n° 1, vol. 26, pp. 13-48, 2011.
- Lorcerie F., « La coopération des parents et des maîtres. Une approche non psychologique », *Ville-École-Intégration*, n° 114, pp. 20-34, 1998.
- OCDE, France - Note Pays - Résultats PISA, 2018.
- Périer P., *École et familles populaires : Sociologie d'un différend*, PUR, 2005.
- Périer P., *Des parents invisibles. L'école face à la précarité familiale*, PUF, coll. Éducation et société, 2019.
- Rakocevic R., « Implication des parents dans la réussite à l'école : éclairages internationaux », *Éducation & Formations*, vol. 85, pp. 31-46, 2014.

RAPPORTS D'ÉVALUATION :

- Avvisati F., Gurgand M., Guyon N. et Maurin E., *Quels effets attendre d'une politique d'implication des parents dans les collèges ?*, Rapport de l'École d'Économie de Paris, FEJ, 2011.
- Behaghel L., Charpentier A., de Chaisemartin C. et Gurgand M., *Les effets de l'internat d'excellence de Sourdun sur les élèves bénéficiaires : résultats d'une expérience contrôlée*, Rapport de l'École d'Économie de Paris, FEJ, 2013.
- Goux D., Gurgand M. Maurin E. et Bouguen A., *Évaluation d'impact du dispositif « Coup de Pouce Clé »*, Rapport de l'École d'Économie de Paris, FEJ, 2013.
- Goux D., Gurgand M. et Maurin E., *Implication des parents et prévention du décrochage scolaire*, Rapport de l'École d'Économie de Paris, FEJ, 2014.